

# UN MINISTÈRE À CÔTÉ DE LA PLAQUE !

## DÉCLARATION DE SUD ÉDUCATION PARIS AU CTA DU 8 DÉCEMBRE 2020

Depuis la rentrée des vacances d'automne, les personnels de l'académie ont été mis à rude épreuve par la gestion de la crise sanitaire et se sont de nouveau retrouvés en première ligne, sans toujours recevoir un soutien de leur hiérarchie à la hauteur des enjeux. Pire, ils et elles ont parfois dû s'organiser pour mettre en œuvre les aménagements rendus nécessaires par l'intensification de l'épidémie tout en faisant face à des injonctions irréalistes et incompréhensibles.

Les personnels de l'académie ont ainsi dû se démener pour accueillir et accompagner les élèves dans les meilleures conditions et n'ont été aidés ni par la gestion opaque des cas de Covid-19 dans les écoles et les établissements du 2<sup>d</sup> degré ni par les consignes de reprise à marche forcée qui leur étaient données, sans concertation et sans tenir compte des alertes qui étaient lancées. Les problèmes auxquels les personnels ont été confronté·es ne sont pas malheureusement nouveaux mais ils ont été renforcés par les conséquences de l'épidémie de Covid-19.

Là où il aurait fallu s'accorder un minimum de temps pour réfléchir collectivement à la réorganisation des groupes et au réaménagement des locaux, il n'y a bien souvent eu que des décisions précipitées, unilatérales et déconnectées de la réalité. À la reprise des vacances d'automne, dans un contexte de circulation active du coronavirus, et alors que le Conseil scientifique évoquait lui-même une « situation sanitaire critique » et préconisait des « effectifs diminués, notamment au collège et au lycée », le ministère s'est ainsi contenté de retourner sa veste en imposant le port du masque aux élèves à partir de 6 ans et en suggérant une aération plus régulière ainsi qu'une désinfection plus fréquente. Sans recruter des personnels d'entretien supplémentaires, ces mesures étaient inapplicables. Sans réduire les effectifs, notamment dans les lycées surchargés, ce protocole n'était que de la poudre aux yeux. C'est ce qu'ont dénoncé les personnels qui se sont massivement mobilisés dès la rentrée, notamment lors de la journée de grève du 10 novembre.

Les décisions sont prises dans les bureaux du ministère mais c'est sur les personnels que repose le bon fonctionnement du service public d'éducation. C'est nous, les AED, les personnels de santé, les enseignant·es, les AESH, les personnels techniques et les personnels administratifs qui connaissons les écoles, les établissements et les services. C'est nous qui savons comment nous protéger. Cela n'a pas été assez entendu et les alertes se sont ainsi multipliées, dans les écoles, les collèges et les lycées, pour dénoncer la surcharge des classes, l'exiguïté des locaux, l'absence de véritable matériel de protection ou le manque de personnels d'entretien. Les situations les plus graves ont parfois amené les personnels à exercer leur droit de retrait, comme au lycée d'Alembert ou au lycée Rabelais. Et, à chaque fois, des collègues désespéré·es ont dû réclamer pendant plusieurs jours une réponse de l'administration, qui s'est alors trop souvent contentée de justifier l'existant, plaçant les agent·es concerné·es dans une situation intenable ; ou bien l'administration a fait le choix de ne pas répondre.

Dans les établissements du second degré, l'application des protocoles sanitaires est par ailleurs en grande partie confiée aux équipes de vie scolaire qui doivent faire face à la multiplication des tâches et à une exposition particulière aux risques de contamination, sans moyens de protection supplémentaire. Pas de limitation du brassage pour celles et ceux qui doivent gérer l'urgence et jongler avec le manque d'effectif ! Et pas de reconnaissance non plus pour celles et ceux qui ne ménagent pas leurs efforts malgré les conditions de travail précaires qui leur sont offertes. Face à cela, les AED, qui se retrouvent bien souvent isolé·es, ont pourtant décidé de faire bloc et de faire grève lors d'une journée de mobilisation inédite le 1<sup>er</sup> décembre. SUD éducation se tient aux côtés des AED mobilisé·es pour réclamer :

- la titularisation sans condition de tous les personnels assistant·es d'éducation qui le souhaitent par la création d'un statut d'éducateur·trice scolaire
- l'augmentation des salaires et la baisse du temps de travail ;
- l'obtention de la prime REP/REP+ pour tous les personnels travaillant en éducation prioritaire ;
- le recrutement massif de personnels AED et la fin du recrutement par les chef·fes d'établissement : pour un recrutement académique ;
- l'accès à une formation et l'augmentation du crédit d'heure pour formation.

Face au malaise et à la colère légitimes des personnels du service public d'éducation, c'est peu de dire que le ministère est à côté de la plaque.

En matière de revalorisation des carrières d'enseignant-es, Jean-Michel Blanquer promettait un effort historique à hauteur de plusieurs milliards d'euros mais la montagne a accouché d'une souris et ce sont finalement 400 millions d'euros qui seront débloqués. Cette revalorisation en trompe l'œil prendra la forme d'une prime d'activité, qui est très loin de compenser la perte en salaire réel occasionnée par le gel du point d'indice, et d'une prime informatique qui paraît dérisoire pour qui chercherait à estimer les charges réelles en équipement informatique que doivent assumer les personnels.

Dans le même temps, alors qu'il est plus que jamais nécessaire d'assurer des recrutements pérennes de personnels formés, le ministère annonce un recrutement sans précédent de contractuel-les en lieu et place de titulaires et réduit considérablement le nombre de postes offerts au concours. Nous le redisons : il faut un plan d'urgence pour l'éducation et ce plan passe notamment par le recrutement massif de personnels titulaires et par la titularisation de tou-te-s les contractuel-les.

Enfin, comme si tout cela ne suffisait, les différentes annonces parues dans la presse en matière d'éducation prioritaire montrent que le ministère est resté sourd aux revendications des personnels : il s'entête dans une politique managériale du cas par cas et la fin de la labellisation laisse craindre, d'une part, un accroissement des inégalités de salaires et, d'autre part, une mise en compétition des établissements et des écoles, au détriment des conditions de travail des personnels et des conditions d'études des élèves.

Face à des réformes désastreuses menées tambour battant par un ministre maintenant complètement discrédité, SUD éducation continuera de se battre pour une politique d'éducation ambitieuse et émancipatrice.